



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2023 (18h30)  
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires : 56  
Membres suppléants : 23  
Présents : 29 + 3  
Votants : 45  
Convocation et affichage : 21/09/2023  
Président de séance : Monsieur Simon PLENET  
Secrétaire de séance : Monsieur Jérémy FRAYSSE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET, Danielle SERILLON.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Damien BAYLE (pouvoir à Christelle ETIENNE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Laurence DUMAS), Clément CHAPEL (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Romain EVRARD (pouvoir à François CHAUVIN), Yves FRAYSSE (pouvoir à Hugo BIOLLEY), Edith MANTELIN (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Christian MASSOLA (pouvoir à Thierry LERMET), Catherine MICHALON (pouvoir à Antoinette SCHERER), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Patrick OLAGNE (pouvoir à Martine OLLIVIER), René SABATIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Virginie BONNET-FERRAND, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Cécilia FARRE, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

**CC-2023-283 - FINANCES - BUDGET REGIE EAU - EXERCICE 2023 - DECISION  
MODIFICATIVE N°1**

***Rapporteur : Monsieur Denis HONORE***

Cette décision modificative porte divers ajustements de crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement du budget de la régie eau.

Concernant les dépenses de fonctionnement, cette décision modificative porte sur plusieurs points :

- La réaffectation des dépenses de refacturation des charges de structure pour respecter le schéma des flux croisés.
- La prévision de crédits budgétaires pour effectuer des reprises sur provisions pour créances douteuses et rémissions sur demande des services du trésor public, pour leur permettre d'effectuer les régularisations nécessaires dans les comptes de tiers.

Chap	Art	Libellé	Crédits	Décision	Crédits
------	-----	---------	---------	----------	---------

			ouverts au Budget 2023	modificative n°1	après DM
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>					
<b>011</b>	6113	Sous-traitance générale : services généraux	18 530.00 €	-18 530.00 €	0 €
		<b>Sous-total chapitre 011</b>		<b>-18 530.00 €</b>	
<b>012</b>	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	107 000.00 €	18 530.00 €	125 530.00 €
		<b>Sous-total chapitre 012</b>		<b>+18 530.00€</b>	
<b>68</b>	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	5 000.00 €	+25 000.00€	30 000.00€
		<b>Sous-total chapitre 68</b>		<b>+25 000.00€</b>	
		<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>+25 000.00€</b>	
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>					
<b>78</b>	7815	Reprises sur provisions des actifs circulants	0.00 €	<b>+25 000.00€</b>	25 000.00 €
		<b>Sous-total chapitre 78</b>		<b>+25 000.00€</b>	
		<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>+25 000.00€</b>	

En matière de dépenses d'investissement, cette décision modificative porte sur des ajustements en dépenses (en fonction de l'avancée des projets), et en recettes. Ceci aboutit à une suppression de l'emprunt d'équilibre.

Chap	Art	Libellé	Crédits ouverts au Budget 2023	Décision modificative n°1	Crédits après DM
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>20</b>	2051	Concessions et droits assimilés	0.00€	+20 000.00€	20 000.00€
		<b>Sous-total chapitre 20</b>		<b>+ 20 000.00€</b>	
<b>21</b>	21561	Matériel spécifique d'exploitation : service de distribution d'eau	261 800.00€	+110 000.00€	371 800.00€
		<b>Sous-total chapitre 21</b>		<b>+110 000.00€</b>	
<b>23</b>	231510	Travaux en cours :AP Usine	1730 307.00€	-758 888.00€	971 919.00 €
<b>23</b>	238	Avances	380 000.00€	-230 000.00€	150 000.00€
		<b>Sous-total chapitre 23</b>		<b>-988 888.00€</b>	
		<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-858 888.00 €</b>	
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>13</b>	13111	Subventions : agence de l'eau	1573 887.50€	-858 888.00 €	714 999.50€
		<b>Sous-total chapitre 13</b>		<b>-858 888.00€</b>	
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-858 888.00€</b>	

Vu l'avis du conseil d'exploitation de la régie eau en date du 21 Septembre,

### DÉLIBÉRÉ

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ADOpte** la décision modificative n°1 – budget annexe de la régie eau – exercice 2023 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus,

**PROCEDE**, comme pour le budget primitif 2023, à un vote au niveau des chapitres budgétaires,

**CHARGE** Monsieur le Président de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente décision.

Fait à Davézieux le : 02/10/23  
Publié le : 05/10/23  
Transmis en sous-préfecture le : 03/10/23  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230928-44426-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET